

La Mutualité Française PACA Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes est présidée par Dominique TRIGON et dirigée par Joël DERRIVES.

Elle emploie des professionnels de santé, du médico-social et des spécialistes des services, soit plus de 400 personnes réparties sur les différents sites régionaux.

Organisme à but non lucratif, régi par le code de la Mutualité, MF PACA SSAM dispose d'un réel savoir-faire et exerce une action de régulation des dépenses de santé et d'innovation sociale à travers :

- 17 Opticiens mutualistes,
- 8 Audition Mutualiste,
- 14 Centres de santé dentaire et d'orthodontie,
- 4 Etablissements d'accueil du jeune enfant,
- 1 Service de soins infirmiers à domicile,
- 2 Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés déficients visuels,
- 1 Service de Téléassistance à domicile,
- 1 Service de Suivi psychologique et précarité,
- 1 SAMU social de jour à Nice,
- 1 PCAT (Plateau de Coordination des Aides Techniques).

Plus de 110 000 personnes bénéficient chaque année de ces services.

La Mutualité Française PACA SSAM est titulaire d'un agrément au titre de l'engagement de Service Civique.

Plus d'informations sur :

www.accompagnementmutualiste.fr

Pour nous joindre :

Pour les partenaires

06 08 25 58 17

crd.samusocial@actimut.fr

Pour les usagers et les particuliers

115 n° vert gratuit

géré par ALC-Chorus 06

En partenariat avec :

ALC-Chorus 06

CCAS de la Ville de Nice

CHU et la PASS

SOS Habitat et Soins

Croix Rouge Française

Secteur associatif et institutionnel

Avec le soutien de :



Direction Départementale
de la Cohésion Sociale



Samu Social



Samu Social de Nice



Organisme à but non lucratif
régé par le Code de la Mutualité n° SIREN 352 098 131

Le SAMU SOCIAL est une structure relais de coordination entre les personnes "Sans Domicile Stable" et le réseau sanitaire et social.

Missions : créer du lien social

Aller dans la rue à la **rencontre du public** « sans-abri ».

Intervenir sur signalements de particuliers sur le 115 ou des partenaires.

Evaluer les situations sanitaires et sociales.

Amener les personnes à **clarifier leur situation administrative**, à retrouver des **droits sociaux** et à s'engager dans une **démarche de soins**.

Orienter vers les structures partenaires.

Accompagner les personnes dans leurs démarches, en fonction de leur degré d'autonomie, vers les structures administratives, sanitaires et médico-sociales.

Zone d'intervention :

Tout le territoire de la ville de Nice.

Moyens :

1 trafic,
1 véhicule express (don ERDF).

Public ciblé :

Toute personne sans domicile stable.

Composition de l'équipe :

2 infirmières,
2 assistantes sociales,
1 psychologue clinicien,
1 accueillante sociale dans le cadre du dispositif du service civique.

Sous la responsabilité d'une coordinatrice de santé publique.

Organisation week-end et jour férié :

L'équipe salariée est complétée par la présence de **bénévoles formés** sur les problématiques liées aux personnes sans domicile.

Horaires :

Fonctionnement 7 jours/7.

Du lundi au vendredi de 9 h à 18 h,
Samedi, dimanche et jours fériés de 14 h à 18 h.

La tranche horaire 17h30 - 23h est assurée par l'équipe de la Croix Rouge Française.

Charte éthique :

Le travail du SAMU SOCIAL s'inscrit dans le cadre de la charte éthique de la fédération nationale des SAMU SOCIAUX dont la Mutualité Française est membre fondateur depuis 2001.



Samu Social